

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE LUNDI 14 JUIN 2021, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

<b>Présences :</b>	Dominique Dorion Lane Chamberland Gerald R. Cutting Jocelyne Faucher André Forest Jacques Fortier Marie-Paule Gendron Caroline Germain Diane Gingras Rachel Hunting Michel Kinumbe Elungu Michel Lafrance Patrice Lamarre Marie-Claude Rodrigue Denis Roussel Alain Thivierge Stéphane Tremblay Raymonde Vaillancourt	Membre observateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président Membre observateur Administrateur Vice-présidente Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président-directeur général Administrateur
<b>Absences motivées :</b>	Isabelle Boucher Serge Therrien	Administrateur Administrateur
<b>Invités :</b>	Pascale Bélisle Colette Bellavance Nicole Chiasson Robin Marie Coleman Annabelle Cumyn Donald Haineault Joanne Robert	Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques Directrice des services professionnels Présidente du comité des usagers du centre intégré Présidente-directrice générale adjointe Présidente du comité d'éthique à la recherche Directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation Directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat

---

### 1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 56<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Il en profite pour souligner l'apport exceptionnel de tout le personnel du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et leur dévouement sans relâche tout au long du contexte de la pandémie.

Une motion de félicitations est faite à M. Jean Delisle, directeur de la vaccination en Estrie, ainsi qu'à toutes les équipes et bénévoles ayant travaillé de près et de loin à la coordination de la campagne de vaccination.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

## 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2021 par vidéoconférence Zoom
5. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
6. Points pour échanges (discussion et/ou décision) **AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 6.0 Rapports annuels des instances professionnelles du conseil d'administration – 2019-2020 - Dépôt
  - 6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
    - 6.1.1 Plan clinique des maisons des aînés – Maisons alternatives (MDA-MA) de l'Estrie
    - 6.1.2 Rapport annuel du Comité des usagers du centre intégré (CUCI) 2020-2021
    - 6.1.3 Rapport annuel du département régional de médecine générale
    - 6.1.4 Avis et recommandations du conseil des infirmières et des infirmiers
  - 6.2 Assurer la qualité des soins et services
    - 6.2.1 Plan annuel 2020-2021 et Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2020-2021
    - 6.2.2 Rapport sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021
  - 6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
  - 6.4 Utiliser judicieusement les ressources
    - 6.4.1 Mise à jour des résultats préliminaires de l'année financière 2020-2021
    - 6.4.2 Orientations budgétaires 2021-2022
  - 6.5 Intégrer la mission universitaire
    - 6.5.1 Rapport annuel du comité d'éthique de la recherche (CÉR) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS 2019-2020
7. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**
  - 7.1 Comité de vigilance et de la qualité du 19 mai 2021
  - 7.2 Comité conjoint du comité de vérification et de suivi budgétaire et du comité de vigilance et de la qualité du 19 mai 2021
  - 7.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 28 mai 2021
  - 7.4 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 11 juin 2021
  - 7.5 Comité des ressources humaines et des communications du 11 juin 2021
8. Agenda de consentement **AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
    - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
      - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
    - 8.1.2 Règlements de régie interne du conseil des infirmières et des infirmiers
    - 8.1.3 Télétravail – Télésanté : documentation structurante (politiques et cadre de référence)
  - 8.2 Assurer la qualité des soins et services
    - 8.2.1 Politique de lutte contre la maltraitance
  - 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

#### **8.4 Utiliser judicieusement les ressources**

- 8.4.1 Nouveau bail pour le CLSC à Bromont
- 8.4.2 Contrat de ressources intermédiaires (RI) de 55 places en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP)
- 8.4.3 Appel d'offres - développement de 20 places en ressource intermédiaire (RI) en Santé mentale et dépendance
- 8.4.4 Engagement financier de contrats de service en ressources intermédiaires (RI)
- 8.4.5 Rapport d'audit et rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour l'exercice financier terminé le 2 janvier 2021
- 8.4.6 Consolidation des surplus de l'année générés par des projets de recherche terminés au 31 mars 2021
- 8.4.7 Contrats de sages-femmes

#### **8.5 Intégrer la mission universitaire**

- 8.5.1 Comité d'éthique de la recherche
  - 8.5.1.1 Démission d'un membre
  - 8.5.1.2 Nomination d'un membre
- 8.5.2 Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux – Nominations de chercheures
- 8.5.3 Centre de recherche sur le vieillissement – nomination de chercheurs
- 8.5.4 Centre de recherche du CHUS – nomination de chercheurs

### **9. Divers**

### **10. Huis clos**

- 10.1 Bilan sur la sécurité de l'information
- 10.2 Cadres supérieurs

### **11. Clôture de la séance**

---

#### **3.0 Période de questions du public**

---

Aucune question n'est soumise.

---

#### **4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2021 par vidéoconférence Zoom**

---

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 13 mai 2021 par vidéoconférence, sur proposition dûment appuyée, il est adopté à l'unanimité tel que présenté.

Aucun suivi n'est mentionné.

---

#### **5.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général**

---

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 14 mai au 14 juin 2021, a été transmis aux membres.

Le président et le président-directeur général font part des différentes activités ayant eu lieu.

## **6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

### **6.0 Rapports annuels des instances professionnelles du conseil d'administration – 2019-2020 - Dépôt**

Les membres ont tous reçu, pour information, les rapports annuels 2019-2020 des instances professionnelles, dont :

- Le conseil des infirmières et infirmiers
- Le conseil multidisciplinaire
- Le conseil des sages-femmes
- Le conseil régional des services pharmaceutiques
- Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

### **6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté**

#### **6.1.1 Plan clinique des maisons des aînés et maisons alternatives (MDA-MA) de l'Estrie**

Le président invite M. Donald Haineault, directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation, à présenter le Plan clinique des maisons des aînés et maisons alternatives de l'Estrie.

Monsieur Haineault indique que la Direction du programme de l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA), en collaboration avec la Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP) travaillent de concert pour réaliser ces nouveaux milieux de vie et implanter dans ceux-ci les caractéristiques essentielles d'un milieu de vie de qualité. Il souligne l'implication et la précieuse collaboration de plusieurs membres du comité des usagers et des représentants des directions du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour leur participation à l'élaboration de ce plan clinique dans le projet des Maisons des Aînés et Maisons Alternatives en Estrie.

L'apport considérable et la collaboration de tous lors de la réalisation de ce plan clinique, permettent de présenter un projet concerté, représentant la façon dont le CIUSSS de l'Estrie - CHUS souhaite en équipe, tous ensemble (le résident, ses proches, les équipes et la communauté), participer avec chacun des résidents à la poursuite de son cheminement de vie au sein de sa nouvelle maison.

Les quatre Maisons des aînés et Maisons Alternatives (MDA-MA) de l'Estrie s'inscrivent dans le projet d'implantation des MDA-MA à travers la province du Québec.

Le plan clinique s'inspire des objectifs et des orientations préconisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour offrir à nos aînés et aux adultes un milieu de vie de qualité. Aussi, la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée, diffusée tout récemment par le MSSS en avril 2021, sert d'assise au projet, mais également les données scientifiques et les dernières découvertes à l'échelle internationale.

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est heureux de participer concrètement à la création de ces milieux de vie sur son territoire, afin de bonifier encore davantage l'offre de service en hébergement, pour sa clientèle adulte et aînée.

### 6.1.2 Enjeux prioritaires et rapport annuel du comité des usagers du centre intégré 2020-2021

Le président invite Mme Nicole Chiasson, présidente du CUCI par intérim, à présenter le rapport annuel 2020-2021.

Madame Chiasson présente le bilan des activités ayant marqué le CUCI au cours de l'année 2020-2021 ainsi que les étapes franchies pour renseigner les usagers sur leurs droits et obligations et pour promouvoir l'amélioration continue au sein de l'organisation, du CUCI, des comités des usagers et des comités de résidents. Elle conclut en présentant le mandat spécifique au CUCI, la consolidation financière des 14 comités des usagers et du CUCI et les dossiers à suivre pour l'année 2021-2022.

Les membres prennent acte du rapport annuel 2020-2021.

Madame Chiasson présente en détail, conformément aux exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les enjeux et recommandations prioritaires dégagés des quatorze comités des usagers de son territoire.

L'établissement accompagnera le CUCI dans le suivi des recommandations soumises et certains comités du conseil d'administration pourraient être interpellés. Un bilan sera fait au cours de la prochaine année.

Monsieur Michel Lafrance, membre représentation les comités des usagers au sein du conseil d'administration, remercie Madame Chiasson pour la présentation et remercie tout particulièrement le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, de sa grande disponibilité tout au long de l'année.

Le président félicite le CUCI du beau travail accompli.

### 6.1.3 Rapport annuel du Département régional de médecine générale (DRMG)

Le président invite Dre Raymonde Vaillancourt, chef du Département régional de médecine générale, à présenter le rapport annuel du DRMG 2020-2021.

Le DRMG est une instance prévue par la Loi dont le mandat est axé sur l'accessibilité aux médecins de famille. Afin de remplir son mandat, il est structuré avec un comité de direction et neuf tables locales pour chacune des régions de l'Estrie, ce qui permet d'avoir une belle représentativité des régions au comité de direction.

Le DRMG est un outil à la disposition des médecins omnipraticiens pour permettre d'améliorer l'accessibilité, la continuité et l'intégration des services de médecine générale dans les diverses régions du Québec. Le département est composé de 580 médecins omnipraticiens qui reçoivent une rémunération de la RAMQ et qui sont impliqués dans toutes sortes d'activités (courte et longue durée, urgence, obstétrique).

Docteure Vaillancourt informe les membres d'autres réalisations ayant eu lieu au cours de l'année et les différents projets dans lesquels le DRMG a été impliqué. Elle indique que le DRMG s'est donné comme objectif d'inscrire 86 % de la population auprès d'un médecin de famille, toutefois, au 31 mars 2021, le chiffre était à 84.1 %. Malgré la diminution du taux d'inscription, en partie dû à l'accroissement de la population admissible à la RAMQ, 424 personnes de plus ont un médecin de famille en Estrie.

Elle termine en spécifiant que le DRMG a obtenu un budget de 492 000 \$ récurrent qui sera dédié à élargir ses mandats et son équipe.

Elle en profite pour remercier personnellement toutes les équipes du DRMG et tous les partenaires qui y sont impliqués.

Une motion de remerciements est faite à tous les médecins omnipraticiens pour leur grande implication tout au long du contexte de la pandémie.

#### 6.1.4 Avis et recommandations du conseil des infirmières et des infirmiers

Le président-directeur général fait état des avis et recommandations reçus de l'exécutif du conseil des infirmières et des infirmiers relatifs à l'optimisation du bien-être psychologique des travailleurs de la santé.

Après échanges, les membres acceptent les recommandations qui seront assurées par le comité des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

### 6.2 **Assurer la qualité des soins et services**

#### 6.2.1 Plan annuel 2020-2021 et Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2020-2021

Le président invite Mme Joanne Roberts, directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat à présenter un portrait de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2020-2021 à la période 13.

Madame Roberts débute en rappelant aux membres qu'étant donné le contexte de la pandémie, il n'y a pas eu d'ententes de gestion et d'imputabilité signées avec le MSSS pour l'année 2020-2021. Aucun engagement n'a donc été fixé au CIUSSS de l'Estrie – CHUS depuis la dernière EGI de 2019-2020.

La présente analyse présente donc les résultats actuels du CIUSSS de l'Estrie – CHUS en les comparant par rapport aux engagements de l'an passé (2019-2020). Les indicateurs créés depuis cette date n'ont donc pas de cibles.

Madame Roberts présente en détail les principaux engagements atteints pendant l'année, la majeure partie des indicateurs qui se sont améliorés et les indicateurs qui se sont détériorés au cours de l'année, et ce, dû au contexte de la pandémie.

#### 6.2.2 Rapport sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

Le président invite Dre Colette Bellavance, directrice des services professionnels, à présenter le rapport sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie 2020-2021.

Chaque année, un rapport doit être fait au conseil d'administration sur l'application de la politique de l'établissement portant sur les soins de fin de vie. Le rapport doit notamment indiquer le nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs, le nombre de sédations palliatives continues administrées, le nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées, le nombre d'aides médicales à mourir administrées, de même que le nombre d'aides médicales à mourir qui n'ont pas été administrées et les motifs pour lesquels elles ne l'ont pas été. Le rapport doit également indiquer, le cas échéant, le nombre de sédations palliatives continues et d'aides médicales à mourir administrées à domicile ou dans les locaux d'une maison de soins palliatifs par un médecin à titre de médecin exerçant sa profession dans un centre exploité par l'établissement.

Après échanges, les membres prennent acte du rapport présenté.

### 6.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## 6.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 6.4.1 Présentation des résultats de l'audit externe par la firme RCGT et le rapport financier AS-471 et recommandation des états financiers au 31 mars 2021 pour l'exercice 2020-2021

Le président invite Mme Lyne Jutras, directrice des ressources financières, à présenter les résultats financiers annuels au 31 mars 2021.08.04

Après questions et commentaires, les membres adoptent la résolution suivante.

#### **RÉSOLUTION : CA- 5267 - 2021-06-14**

**Relative aux états financiers - rapport financier annuel (AS-471) de l'exercice 2020-2021 pour le CIUSSS de l'Estrie - CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- que la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4-.2) stipule que les établissements publics doivent transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux leur rapport financier annuel au 31 mars 2021 (AS-471), dûment complété et selon la forme prescrite;
  - que ledit rapport doit être transmis au plus tard le 15 juin 2021;
  - que le comité de vérification et de suivi budgétaire recommande au conseil d'administration d'approuver les états financiers de l'exercice 2020-2021 et d'autoriser le président-directeur général et la directrice des ressources financières à signer ledit rapport, pour et au nom de l'établissement;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
  - la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

#### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** les états financiers de l'exercice 2020-2021 (rapport financier annuel AS-471) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

**D'AUTORISER :** le président-directeur général et la directrice des ressources financières à signer, pour et au nom de l'établissement ledit rapport.

### 6.4.2 Orientations budgétaires

Madame Jutras est invitée à présenter les nouvelles orientations budgétaires 2021-2022 ayant pour objectif de viser l'équilibre budgétaire et le budget 2021-2022 (RR-446).

Après échanges, les membres la résolution suivante est adoptée.

#### **RÉSOLUTION : CA- 5268 - 2021-06-14**

**Relative au budget 2021-2022 du CIUSSS de l'Estrie - CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du Comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du Conseil d'administration;
  - l'accord des membres du Conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le budget du CIUSSS de l'Estrie – CHUS présentant un déficit de 14 843 548 \$ relié aux frais des médicaments onéreux, montant inscrit à la ligne 28 du RR-446 selon les directives du MSSS (frais des médicaments onéreux des années précédentes financés par le MSSS).

**6.5 Intégrer la mission universitaire**

**6.5.1 Rapport annuel du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS 2020-2021**

Le président invite Mme Annabelle Cumyn, présidente du comité d'éthique de la recherche, à présenter le rapport annuel 2020-2021.

Madame Cumyn présente en détail les réalisations du comité depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020 et quelques statistiques en lien avec le nombre de réunions ayant eu lieu, les nouveaux projets de toutes catégories confondus et la répartition de projets évalués et en cours dans l'établissement.

Elle termine en spécifiant les enjeux et les défis qui se sont présentés au comité au cours de l'année et les priorités à venir pour l'année 2021-2022.

Après questions et commentaires, les membres adoptent la résolution.

**RÉSOLUTION : CA- 5272 - 2021-06-14**

**Relative au Rapport annuel du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS 2020-2021**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le rapport annuel 2020-2021 du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

**7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

**7.1 Comité de vigilance et de la qualité du 19 mai 2021**

Le président M. André Forest, fait état des sujets ayant fait l'objet d'une présentation au comité.



**7.2 Comité conjoint du comité de vérification et de suivi budgétaire et du comité vigilance et de la qualité du 19 mai 2021**

Les présidents MM. Lane Chamberland et André Forest, résument les sujets ayant fait l'objet d'une présentation au comité conjoint.

**7.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 28 mai 2021**

Le président M. Lane Chamberland, indique que les sujets sont à l'ordre du jour de la présente assemblée.

**7.4 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 11 juin 2021**

Le président M. Lane Chamberland, indique que les sujets sont à l'ordre du jour de la présente assemblée.

**7.5 Comité des ressources humaines et des communications du 11 juin 2021**

Madame Diane Gingras, présidente, présente les sujets ayant fait l'objet d'une présentation au comité.

---

**8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le(la) hors cadre ou le(la) président(e) du comité concerné(e) est appelé(e) à répondre.

**8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés**

**8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

**8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

**RÉSOLUTION : CA- 5187 à 5252 - 2021-06-14**

**Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

**8.1.2 Règlement de régie interne du conseil des infirmières et des infirmiers**

**RÉSOLUTION : CA- 5253 - 2021-06-14**

**Relative au Règlement de régie interne du conseil des infirmières et des infirmiers**

- CONSIDÉRANT :**
- que le projet de règlement du conseil des infirmières et infirmiers (CII) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS a été autorisé par le Ministère de la santé et des services sociaux le 13 mars 2021;
  - que le projet a été approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du CII le 13 mai 2021;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le règlement du Conseil des infirmières et des infirmiers du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

### 8.1.3 Politiques en matière de télétravail et de télé santé, ainsi que le cadre de référence

**RÉSOLUTION : CA- 5273 - 2021-06-14**

**Relative aux politiques en matière de télétravail et de télé santé, ainsi que le cadre de référence**

- CONSIDÉRANT :**
- l'intégration au plan annuel de moderniser l'organisation via le télétravail et la télé santé;
  - les objectifs de l'organisation en matière d'attraction et rétention de personnel par le biais du télétravail et de la télé santé;
  - la révision et l'adoption des deux politiques et du cadre de référence par les membres du comité de direction;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des deux politiques et du cadre de référence par les membres du comité des ressources humaines et communications du C.A.;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** les politiques en matière de télétravail et télé santé ainsi que le cadre de référence

## 8.2 Assurer la qualité des soins et services

### 8.2.1 Politique de lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

**RÉSOLUTION : CA- 5254 - 2021-06-14**

**Relative à la Politique de lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité**

- CONSIDÉRANT :**
- l'obligation prévue dans la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* (RLRQ, c. L-6.3) de réviser la Politique de lutte contre la maltraitance au plus tard tous les cinq (5) ans;
  - qu'une clarification était requise au niveau de la définition de maltraitance afin de faciliter le repérage des situations devant faire l'objet d'un signalement obligatoire selon les modifications récentes des consignes ministérielles sur la déclaration des incidents et accidents;
  - que le comité tactique de lutte contre la maltraitance recommande l'adoption des modifications proposées;
  - que le comité de vigilance et de la qualité recommande l'adoption des modifications proposées;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** la Politique révisée de lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

## 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## 8.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 8.4.1 Autorisation de signature du nouveau bail pour le CLSC à Bromont

#### **RÉSOLUTION : CA- 5255 - 2021-06-14**

##### **Relative à l'autorisation de signature du nouveau bail pour le CLSC à Bromont**

- CONSIDÉRANT :**
- que la relocalisation des activités du CLSC de Bromont est nécessaire;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a reçu une soumission à la suite de son appel d'offres pour la location d'espaces pour dix ans soit 1 520 907.57\$. Ces coûts comprennent les travaux d'aménagement locatif;
  - la recommandation favorable de la direction des services techniques quant au besoin de cet emplacement pour les dix prochaines années;
  - que le coût de ce bail respecte l'enveloppe budgétaire prévue;
  - que l'obtention de l'autorisation du MSSS est préalable à la signature du bail;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** le bail du seul soumissionnaire à avoir déposé une soumission conforme et d'autoriser le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à signer le bail au montant total de 1 520 907,57 \$, sur une période de dix (10) ans, soit 12 674,23 \$/mois, une fois la vérification complétée auprès d'un évaluateur agréé (coût du bail n'excédant pas 10 % la moyenne des comparables) et une fois l'autorisation du Ministère reçue.

### 8.4.2 Contrat de ressources intermédiaires de 55 places en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

#### **RÉSOLUTION : CA- 5256 - 2021-06-14**

##### **Relative au contrat de ressources intermédiaires de 55 places en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique**

- CONSIDÉRANT :**
- que les places à vocation de ressource intermédiaire sont essentielles pour maintenir un accès à l'hébergement afin de répondre aux besoins de la clientèle en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique;
  - que le budget pour ces 55 places est disponible;
  - que la valeur du contrat d'exploitation des places en ressource intermédiaire s'élève à plus de 4 M\$ et qu'au-delà de ce montant, le processus d'acquisition prévoit l'adoption d'une résolution favorable par le conseil d'administration en vertu des « *lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* »;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'information mise à la disposition des membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;
  -

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER ET D'AUTORISER :** l'adjudication d'un contrat en ressource intermédiaire de 55 places en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique au plus bas soumissionnaire conforme aux exigences cliniques d'une durée de dix (10) ans avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à 43,4 millions de dollars sur une période de quinze (15) ans.

8.4.3 Appel d'offres – Développement de 20 places en ressource intermédiaire en santé mentale et dépendance

**RÉSOLUTION : CA- 5257 - 2021-06-14**

**Relative à l'appel d'offres – Développement de 20 places en ressource intermédiaire en santé mentale et dépendance**

- CONSIDÉRANT :**
- que les places à vocation de ressource intermédiaire et les appartements supervisés sont essentiels pour maintenir un accès aux soins de courte durée et offrir un service adapté aux usagers nécessitant des soins en santé mentale;
  - que la valeur du contrat d'exploitation des places en RI s'élève à plus de 4 M\$ et qu'au-delà de ce montant, le processus d'acquisition prévoit l'adoption d'une résolution favorable par le conseil d'administration en vertu des « lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics »;
  - délais d'attente pour les usagers nécessitant une place dans une ressource intermédiaire;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'information mise à la disposition des membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** le lancement d'un appel d'offres pour le développement d'une ressource intermédiaire de 20 places (dont six places en appartements supervisés) pour accueillir la clientèle présentant des troubles de santé mentale pour un montant d'une valeur estimée à 13,9 M\$ pour une durée de cinq (5) ans avec possibilité d'un seul renouvellement, pour un total de dix (10) ans; et d'autoriser le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à procéder à la signature du contrat à l'intérieur du montant autorisé.

8.4.4 Engagement financier de contrats de service en ressource intermédiaire

**RÉSOLUTION : CA- 5258 - 2021-06-14**

**Relative à l'engagement financier de contrats de service en ressource intermédiaire**

- CONSIDÉRANT :**
- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à quatre (4) millions de dollars canadiens;
  - qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;

- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- la documentation et les informations mises à la disposition du conseil d'administration;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la sollicitation d'un contrat de service pour une ressource intermédiaire d'une durée de cinq (5) ans avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 6,06 millions de dollars sur une période de dix (10) ans.

**RÉSOLUTION : CA- 5258(1) - 2021-06-14**

**Relative à l'engagement financier de contrats de service en ressource intermédiaire**

- CONSIDÉRANT :**
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres (sous-entendu: du conseil d'administration);
  - que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
  - qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
  - qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
  - que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
  - la documentation et les informations mises à la disposition du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la sollicitation d'un contrat de service pour une ressource intermédiaire, d'une durée de cinq (5) ans avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 5,94 millions de dollars sur une période de 10 ans.

8.4.5 Rapport d'audit et rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour l'exercice financier terminé le 2 janvier 2021

**RÉSOLUTION : CA- 5259 - 2021-06-14**

**Relative au rapport d'audit et rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour l'exercice financier terminé le 2 janvier 2021**

- CONSIDÉRANT :**
- que le Fonds de santé au travail, constitué à la suite de l'entente intervenue entre l'ex-Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie et la Commission de la santé et de la sécurité du travail, en vertu de l'article 109 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, s'engage à assurer les services nécessaires à la mise en application des programmes de santé au travail sur son territoire;
  - que les activités courantes se sont déroulées entre le 5 janvier 2020 et le 2 janvier 2021;
  - que le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail se terminant le 2 janvier 2021 doit être adopté par le conseil d'administration;
  - que le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail sera acheminé à la CNESST;
  - que le rapport a été vérifié par nos auditeurs externes et que ceux-ci produiront leur rapport des auditeurs indépendants dès l'adoption par le conseil d'administration, soit le 14 juin 2021;
  - que l'état du solde de fonds doit être signé par deux administrateurs mandatés par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, attestant l'approbation du rapport financier annuel;
  - que l'état de la situation financière doit être signé par deux administrateurs mandatés par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, attestant l'approbation du rapport financier annuel;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** - le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021;

**D'AUTORISER :** - le président-directeur général et le président du conseil d'administration à signer, pour et au nom de l'établissement lesdits rapports

8.4.6 Consolidation des surplus de l'année générés par des projets de recherche terminés au 31 mars 2021

**RÉSOLUTION : CA- 5260 - 2021-06-14**

**Relative à la consolidation des surplus de l'année générés par des projets de recherche terminés au 31 mars 2021**

- CONSIDÉRANT :**
- que cette somme est nécessaire en soutien aux activités de recherche;
  - que cette somme permettra de contribuer au rayonnement de la recherche dans notre établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'information mise à la disposition des membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** l'affectation des surplus de l'année générés par des projets de recherche terminés au 31 mars 2021 d'une somme de 372 652\$ aux revenus cumulés du Centre de recherche du CHUS.

8.4.7 Contrats de sages-femmes

**RÉSOLUTION : CA- 5261 - 2021-06-14**

**Relative aux contrats de sages-femmes**

- CONSIDÉRANT :**
- que le MSSS a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
  - qu'au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
  - l'évaluation faite par le conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
  - la recommandation du conseil des sages-femmes pour l'embauche des sages-femmes;
  - les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels :
    - o Le nombre de suivis annuels;
    - o Les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
  - que le conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** le président directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, à octroyer le contrat sous réserve de la réussite de la formation et l'obtention du numéro de permis, le comité exécutif du conseil sage-femme propose au conseil d'administration l'embauche de ces quatre (4) sages-femmes :

- Myriam Néron-Garcia, sage-femme à temps partiel occasionnel de 28 h/semaine, avec 32 suivis annuels, pour une période débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mars 2022;
- Ariane Michaud-Duhamel, sage-femme à temps partiel occasionnel de 28 h/semaine, avec 32 suivis annuels, pour une période débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mars 2022;
- Raphaëlle Fortin, sage-femme à temps partiel occasionnel de 28 h/semaine, avec 32 suivis annuels, pour une période débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mars 2022;
- Noémie Jalbert, sage-femme de soutien, à temps partiel régulier de 28 h/semaine pour assumer les activités professionnelles requises de la part de l'établissement pour cette fonction et réaliser six (6) suivis complets attribués par l'établissement par année financière, pour une période débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mars 2022;

Cette sage-femme a déjà le permis de l'OSFQ et est déjà sous contrat à temps complet :

- Manon Bourgouin, permis 05-01, sage-femme à temps partiel occasionnel, 0-7 h/semaine, pour assumer les activités professionnelles requises de la part de l'établissement, pour une période débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mars 2024.

## 8.5 Intégrer la mission universitaire

### 8.5.1 Comité d'éthique de la recherche

#### 8.5.1.1 Démission d'un membre

#### **RÉSOLUTION : CA- 5262 - 2021-06-14**

#### **Relative à la démission d'un membre du comité d'éthique à la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

#### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** la démission de Mme Marie-Marthe Côté.



8.5.1.2 Nomination d'un membre

**RÉSOLUTION : CA- 5263 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination d'un membre au comité d'éthique à la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Mme Caroline Rancourt, et ce, pour trois (3) ans.

8.5.2 Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux – Nomination de chercheurs

**RÉSOLUTION : CA- 5264 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination de nouvelles membres chercheuses régulières au sein de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux**

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du Comité exécutif de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux;
  - la pertinence des domaines d'expertise des candidates à l'avancement de la programmation scientifique de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire ;
  - l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Pre Marlène Karam, Pre Sarah Lafontaine, Pre Otilia Holgado et Pre Julie Poissant comme nouvelles membres chercheuses régulières de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux.

8.5.3 Centre de recherche sur le vieillissement – Nomination de chercheurs

**RÉSOLUTION : CA- 5265 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination de nouvelles chercheuses régulières au Centre de recherche sur le vieillissement**

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du comité exécutif du Centre de recherche sur le vieillissement;
  - la pertinence de la thématique de recherche des candidates à l'avancement de la programmation scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement;

- que l'ajout de nouvelles chercheuses doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Pre Johanne Queenton et de la Pre Ruth Ndjaboue à titre de chercheuses associées au sein du Centre de recherche sur le vieillissement.

#### 8.5.4 Centre de recherche du CHUS – Nomination de chercheurs

**RÉSOLUTION : CA- 5265 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination de nouveaux chercheurs au sein du Centre de recherche du CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - que la nomination d'un nouveau chercheur a été adoptée par le conseil scientifique du Centre de recherche du CHUS;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Dr Abdelouahed Khalil, Mme Marilyne Labrie, Dre Alyssa Morin et Mme Karine Tremblay à titre de chercheurs au sein du Centre de recherche du CHUS.

---

## 9.0 Divers

Aucun autre sujet n'est présenté.

---

## 10.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour à l'exception de Mme Robin Marie Coleman, de M. Donald Haineault et de Mme Pascale Bélisle.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont adoptées.

10.1 Bilan sur la sécurité de l'information du CIUSSS de l'Estrie- CHUS au 31 mars 2021

**RÉSOLUTION : CA- 5269 - 2021-06-14**

**Relative au bilan de sécurité de l'information**

- CONSIDÉRANT :**
- qu'un auditeur externe mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux a validé les réponses de l'autoévaluation en février 2021;
  - que le Secrétariat du Conseil du trésor fixe les objectifs en matière de sécurité de l'information gouvernementale pour l'ensemble des ministères et organismes;
  - que le dirigeant réseau de l'information a fixé au 30 juin 2021 la date limite pour lui transmettre le bilan des organismes du réseau de la santé et des services sociaux;
  - que le comité de la sécurité de l'information du CIUSSS de l'Estrie - CHUS a approuvé le bilan de la sécurité de l'information à sa rencontre du 27 mai 2021;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** le bilan de la sécurité de l'information du CIUSSS de l'Estrie - CHUS au 31 mars 2021.

10.2 Cadres supérieurs

10.2.1 Nomination intérimaire du directeur adjoint à la direction des ressources financières

**RÉSOLUTION : CA- 5270 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination intérimaire du directeur adjoint à la Direction des ressources financières**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination d'un directeur adjoint;
  - que le poste est actuellement dépourvu de titulaire considérant l'absence indéterminée de Mme Julie Tremblay;
  - que M. Busque possède une grande expérience au sein de la direction des ressources financières;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** de façon intérimaire M. David Busque à titre de directeur adjoint à la Direction des ressources financières et le tout rétroactif en date du 31 mai 2021.

10.2.2 Nomination de la directrice des soins infirmiers

**RÉSOLUTION : CA- 5271 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination de la directrice des soins infirmiers**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur des soins infirmiers;
  - la qualité de la candidature de Mme Patricia Bourgault;
  - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de directeur;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DÉ NOMMER :** Mme Patricia Bourgault à titre de directrice des soins infirmiers.

10.2.3 Modification temporaire du plan d'organisation de la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA) et à sa révision

**RÉSOLUTION : CA- 5274 - 2021-06-14**

**Relative à la modification temporaire du plan d'organisation de la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA) et à sa révision**

- CONSIDÉRANT :**
- l'opportunité qui s'est présentée à Mme Sylvie Moreault afin de relever de nouveaux défis au MSSS via la possibilité d'une entente de prêt de service;
  - l'importance de sécuriser la gestion de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées entre deux personnes pour une période transitoire;
  - la recommandation du comité de la direction générale relative à la modification temporaire du plan d'organisation de la DPSAPA et à sa révision;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la modification temporaire du plan d'organisation de la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA) et sa révision.

10.2.4 Entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et Mme Sylvie Moreault, pour un mandat au sein du MSSS à titre de directrice clinique de projet rattachée à la Direction générale des aînés et des proches aidants

**RÉSOLUTION : CA- 5275 - 2021-06-14**

**Relative à l'entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et Mme Sylvie Moreault, pour un mandat au sein du MSSS à titre de directrice clinique de projet rattachée à la Direction générale des aînés et des proches aidants**

- CONSIDÉRANT :**
- l'opportunité qui s'est présentée à Mme Moreault afin de relever de nouveaux défis au MSSS via la possibilité d'une entente de prêt de service;
  - l'intérêt et la volonté de Mme Moreault de saisir cette opportunité;

- la recommandation du comité de la direction générale pour cette entente de prêt de service ministériel;
- les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
- l'accord des membres;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** l'entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et Mme Sylvie Moreault, actuellement directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, pour un mandat débutant le 13 juillet 2021 au sein du MSSS à titre de directrice clinique de projet rattachée à la Direction générale des aînés et des proches aidants.

La création d'un poste cadre temporaire d'ici le départ à la retraite de Mme Sylvie Moreault, prévu en mai 2022.

10.2.5 Désignation intérimaire de Mme Nathalie Sheehan à titre de directrice pour les services d'hébergement CHSLD-Loisirs au sein de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées

**RÉSOLUTION : CA- 5276 - 2021-06-14**

**Relative à la désignation intérimaire de Mme Nathalie Sheehan à titre de directrice pour les services d'hébergement CHSLD-Loisirs au sein de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées**

- CONSIDÉRANT :**
- la demande du MSSS pour une entente de prêt de service entre ce dernier, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et Mme Moreault pour une durée d'un an;
  - l'intérêt de Mme Moreault à effectuer ce mandat au sein du MSSS;
  - l'importance de sécuriser la gestion de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées entre deux personnes pour une période transitoire;
  - l'expérience de directrice intérimaire de Nathalie Sheehan au sein de l'organisation;
  - l'intérim de Mme Nathalie Sheehan à la Direction des soins infirmiers qui se termine et son intérêt à poursuivre son développement professionnel à titre de directrice;
  - le délai de réflexion pour revoir la gouverne de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la désignation intérimaire de Mme Nathalie Sheehan, actuellement directrice intérimaire des soins infirmiers, à titre de directrice pour les services d'hébergement CHSLD-Loisirs au sein de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées.

10.2.6 Désignation d'un cumul de fonctions pour Mme Danika Manseau, directrice des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

**RÉSOLUTION : CA- 5277 - 2021-06-14**

**Relative à la désignation d'un cumul de fonctions pour Mme Danika Manseau, directrice des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique**

- CONSIDÉRANT :**
- la demande du MSSS pour une entente de prêt de service entre ce dernier, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et Mme Moreault pour une durée d'un an;
  - l'intérêt de Mme Moreault à effectuer ce mandat au sein du MSSS;
  - l'importance de sécuriser la gestion de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées entre deux personnes pour une période transitoire;
  - la grande expérience et les vastes compétences de Mme Danika Manseau au sein de l'organisation afin de réaliser ce cumul de fonctions;
  - le délai de réflexion pour revoir la gouverne de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** la désignation de la responsabilité des *Services dans le milieu/RI-RNI-RPA-OC et les services spécialisés gériatriques*, actuellement dans la direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées, à Mme Danika Manseau, actuellement directrice des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique, via un cumul de fonctions.

10.2.7 Entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et M. Boris Gueissaz-Teufel, pour un mandat au sein du MSSS à titre de directeur principal rattaché à la Direction générale des technologies de l'information

**RÉSOLUTION : CA- 5278 - 2021-06-14**

**Relative à l'entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et M. Boris Gueissaz-Teufel, pour un mandat au sein du MSSS à titre de directeur principal rattaché à la Direction générale des technologies de l'information**

- CONSIDÉRANT :**
- l'opportunité qui s'est présentée à M. Gueissaz-Teufel afin de relever de nouveaux défis au MSSS via la possibilité d'une entente de prêt de service;
  - l'intérêt et la volonté de M. Gueissaz-Teufel de saisir cette opportunité;
  - la recommandation du comité de la direction générale pour cette entente de prêt de service ministériel;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** l'entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et M. Boris Gueissaz-Teufel, actuellement directeur des ressources informationnelles et des technologies, pour un mandat débutant le 5 juillet 2021 au sein du MSSS à titre de directeur principal rattaché à la Direction générale des technologies de l'information.

10.2.8 Nomination intérimaire de M. Philippe Préville, à titre de directeur des ressources informationnelles et des technologies

**RÉSOLUTION : CA- 5279 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination intérimaire de M. Philippe Préville, à titre de directeur des ressources informationnelles et des technologies**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur des ressources informationnelles et des technologies;
  - qu'en suivi des signatures entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et le titulaire du poste actuel, soit M. Boris Gueissaz-Teufel, le poste sera considéré vacant et la période d'affichage est prévue à l'automne 2021;
  - que M. Préville possède une grande expérience au sein de la Direction des ressources informationnelles et des technologies;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** de façon intérimaire M. Philippe Préville à titre de directeur des ressources informationnelles et des technologies.

10.2.9 Nomination intérimaire de Mme Dominique Gauthier à titre de directrice adjointe du développement et de l'innovation à la Direction des ressources informationnelles et des technologies

**RÉSOLUTION : CA- 5280 - 2021-06-14**

**Relative à la nomination intérimaire de Mme Dominique Gauthier à titre de directrice adjointe du développement et de l'innovation à la Direction des ressources informationnelles et des technologies**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint du développement et de l'innovation;
  - la désignation de M. Philippe Préville au poste de directeur des ressources informationnelles et des technologies pour une durée maximale de 4 mois;
  - que Mme Dominique Gauthier possède une grande expérience au sein de la Direction des ressources informationnelles et des technologies;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** de façon intérimaire Mme Dominique Gauthier à titre de directrice adjointe du développement et de l'innovation à la Direction des ressources informationnelles et des technologies.

---

## 11.0 Clôture de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

---

Jacques Fortier, président

---

Stéphane Tremblay, secrétaire